

Assemblée extraordinaire du Conseil municipal de Piedmont tenue le 23 mars 2009 à 19h00, en la salle de l'Hôtel de ville, sous la présidence de monsieur le Maire, Clément Cardin, et à laquelle étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers suivants : Claude Brunet, Lyne Picard, Gilles Dazé, Claudette Laflamme, Normand Durand et Ann Marie Colizza.

ORDRE DU JOUR :

1. Constatation du quorum et acceptation de l'ordre du jour;
2. Confier les services policiers du territoire de Piedmont à la Sûreté du Québec et mettre fin aux services policiers de la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord;
3. Questions du public;
4. Levée de l'assemblée.

8895-0309

Acceptation de l'ordre du jour

ATTENDU que les membres du conseil affirment que l'avis de convocation a été livré conformément à la loi et constatent qu'il y a quorum;

En conséquence, il est proposé par Madame Lyne Picard, appuyé par Monsieur Normand Durand et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

8896-0309

Demande de desserte policière par la Sûreté du Québec

ATTENDU QUE le Conseil de la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord a adopté une résolution demandant aux municipalités membres de mettre fin à la desserte policière de la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord et de confier la desserte policière sur son territoire à la Sûreté du Québec;

ATTENDU QUE le tout est amplement détaillé dans la résolution portant le numéro 2303-0309 adoptée par la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord en date du 19 mars 2009;

DONC, il est proposé par Monsieur Gilles Dazé, appuyé par Madame Claudette Laflamme et résolu unanimement que la Municipalité de Piedmont demande au Ministre de la Sécurité publique de mettre fin aux activités policières de la Régie intermunicipale de police de la Rivière-du-Nord et de confier la desserte policière du territoire de la Municipalité de Piedmont à la Sûreté du Québec.

ADOPTÉE

Questions du public

Aucune question.

8897-0309

Levée de l'assemblée

Considérant que tous les sujets à l'ordre du jour sont épuisés, il est proposé par Madame Claudette Laflamme, appuyé par Monsieur Gilles Dazé et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE

CLÉMENT CARDIN,
Maire

GILBERT AUBIN,
Secrétaire-trésorier